

Nov'Alp Gaz Pro

Le gaz naturel à prix maîtrisé



Un commercial dédié à l'écoute par téléphone (04 76 84 38 84) du lundi au vendredi de 8h15 à 17h, par mail (o_rescommerciales@geg.fr) ou depuis votre espace client



Des dépenses lissées sur toute l'année et un choix de date de prélèvement

NovAlp Gaz Pro – Clients Professionnels

À partir du 1^{er} janvier 2026

	Votre contrat	Prime fixe en € HT/an	Prime fixe en HT/mois	Prix kWh en € par zones tarifaires					
				1	2	3	4	5	6
1 000 à 3 999 kWh /an	B0	109,17	9,10	0,0967	0,0987	0,1006	0,1025	0,1043	0,1061
4 000 à 29 999 kWh /an	B1	240,57	20,05	0,0685	0,0732	0,0775	0,0816	0,0856	0,0896
30 000 à 300 000 kWh /an	B2i	240,57	20,05	0,0685	0,0732	0,0775	0,0816	0,0856	0,0896

Taxes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026 * Prix TTC comprenant :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution), l'Accise sur gaz ex-TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est à 0,01543€ HT/ kWh, TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la l'Accise sur gaz, la prime fixe et la CTA.

Une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

GEG Source d'Énergies

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 38 00

www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble

Siret 331 995 944 0004

